

Renvoi au comité d'instruction publique et de division du don par la commune de La Flèche d'un tableau des grands hommes sortis de son collège, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique et de division du don par la commune de La Flèche d'un tableau des grands hommes sortis de son collège, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 135;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13630_t1_0135_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ce sel précieux pourront être envoyés à Paris. Le peuple reçoit avec une joie inexprimable l'offrande et l'assurance; et son enthousiasme est au comble lorsqu'un jeune citoyen de quinze ans dépose sur le bureau un petit pain de salpêtre fabriqué par ses mains républicaines; il reçoit les félicitations de l'assemblée et l'accolade du président (1).

26

Le citoyen Fortin écrit qu'il offre aux représentants du peuple la figure d'un romain célèbre par son amour pour la vertu, par sa haine pour la tyrannie, par son respect pour les lois, par son courage dans les combats, « au siècle duquel, dit-il, la philosophie manqua toutefois » pour éclairer un ouvrage qui pût être comparé au vôtre ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Paris, 11 prair. II] (3).

« Citoyens représentants,

Vous avez fondé la République sur la base immuable de la vertu, rien, de ce qui en retrace les actes ne nous est étranger, et les faits des siècles passés appartiennent à la génération présente. C'est ainsi que l'héroïsme de nos Législateurs et de nos guerriers instruira la dernière postérité et effacera ce que l'histoire lui racontera de Sparte et de Rome.

J'offre aux représentants du peuple la figure d'un romain célèbre par son amour pour la vertu, par sa haine pour la tyrannie, par son respect pour les lois, par son courage dans les combats, au siècle duquel la philosophie manqua toutefois pour élever un ouvrage qui pût être comparé au vôtre.

Je suis avec respect, Citoyens représentants, votre concitoyen. »

FORTIN.

27

Une députation de la commune de La Flèche, admise à la barre, présente à la Convention le tableau des lumières et des grands hommes sortis du collège établi dans son sein, et en demande la conservation pour la propagation de l'esprit public (4).

L'ORATEUR : Citoyens,

Organes de la commune et de la Société populaire de La Flèche, nous venons vous faire une demande, et si nous ne craignons d'être trop diffus ou suspects en parlant de nous-mêmes, nous commencerions par vous faire un étalage pompeux des actions de bravoure et de

patriotisme qui ont caractérisé les fléchois, depuis le commencement de la révolution; mais à cet égard nous nous contentons de ce que la renommée et Garnier de Saintes vous en ont appris. Nous vous rappellerons cependant que partout où nos concitoyens se sont trouvés, ils ont perdu plus d'hommes que de fusils; si nous considérons moins l'intérêt général de la République que l'intérêt particulier, nous provoquerions votre sensibilité en vous peignant les malheurs qui depuis notre glorieuse révolution ont semblé s'attacher de préférence à notre ville infortunée. Nous vous la peindrions ruinée par le double passage de 50 mille brigands dont elle a été en partie le tombeau, supportant avec énergie et sans murmure une disette telle que 8 livres de bled pour 20 jours ont depuis cinq mois fait l'unique nourriture de chaque citoyen; mais ce n'est point en ce moment au nom de la commune seule de La Flèche que nous vous parlons, c'est encore au nom du bien public.

La commune de La Flèche possède dans son sein un établissement national d'éducation, jadis fondé par un de nos tyrans, aujourd'hui régénéré par vous. Cet établissement, uniquement propre à l'éducation pour lequel il avait été construit, est le seul qui alimente ce qui constitue la ville de La Flèche. Une éducation soignée en tout genre en a fait de tout temps la pépinière des hommes qui ont illustré la France. C'est là que Descartes a puisé les premières étincelles de son génie; aujourd'hui cet établissement immense, si connu dans toute la République, chancelle et tombe si vous ne lui tendez une main protectrice. Un plan d'éducation nationale va sans doute faire sous peu l'objet de vos sages méditations. Sans doute que l'éducation commune seule capable de former des hommes égaux et républicains, attirera votre attention si nous ne nous sommes point trompés en préjugant quel plus vaste local pour offrir à la fois, sans être propre à autre chose, autant d'avantages et de commodités : une bibliothèque immense, des instruments de physique nombreux, des bâtiments uniquement destinés à cet effet, tout a paru nous faire présumer que vous n'oublierez point, en conservant provisoirement cette maison, de la désigner pour un établissement du plus haut degré d'éducation. Dans cette confiance, Citoyens, la commune de La Flèche a député vers vous deux de ses membres pour venir vous présenter cette pétition, persuadée que si votre décision nous est favorable, grand nombre de départements envirenants qui attendent que l'on prononce sur son sort, vont s'empresser d'y envoyer leurs enfants qui, déjà sortis de l'âge où ils seraient à même de profiter du premier mode d'éducation, soupirent après le moment où ils pourront reprendre l'étude des connaissances élevées que, d'après les principes qui leur y sont enseignés, ils emploieront à éclairer et affermir la République (1).

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique et de division.

(1) Bⁱⁿ, 16 prair. (suppl^{ts}).

(2) P.V., XXXVIII, 206. Bⁱⁿ, 12 prair. (suppl^{ts}); J. Fr., n^o 614; Mon., XX, 607.

(3) C 306, pl. 1153, p. 15.

(4) P.V., XXXVIII, 206. Bⁱⁿ, 17 prair.; Débats, n^o 625, p. 293.

(1) F^{17A} 1010^A, pl. 5, p. 3164. Signé : LEMERCIER, BODIN. C'est l'un d'eux qui a lu l'adresse.